



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

perspectives

Question écrite n° 68263

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur la micropile. Les chercheurs du commissariat à l'énergie atomique (CEA) ont récemment présenté, au cours d'un forum sur l'innovation technologique, une micropile produisant sans alimentation électrique de l'énergie à la demande, pour alimenter des téléphones ou ordinateurs portables. En conséquence, il lui demande comment le Gouvernement envisage de faire accélérer les recherches concernant cette micropile car elle représente un avantage écologique non négligeable face au développement grandissant des téléphones portables et des ordinateurs qui génèrent énormément de déchets.

Texte de la réponse

La ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance, avec intérêt, de la question relative aux micropiles. La recherche sur les micropiles à combustible était jusqu'à fin 2004 confiée au réseau national PACO (piles à combustible) dont la mission a été reprise et renforcée à travers un nouveau programme : PAN-H (plan d'action national sur l'hydrogène et les piles à combustible), financé avec le concours de l'Agence nationale de la recherche (ANR). L'ANR a confié la conduite du programme PAN-H au commissariat à l'énergie atomique (CEA). Le programme PAN-H se place plutôt dans la perspective des applications des piles à combustible au domaine des transports. Cependant, les applications portables (alimentation de téléphones mobiles et d'ordinateurs portables à l'aide de micropiles à combustible), objets de la présente question, sont également mentionnées. Sur ces applications portables, des recherches ont été menées, avec le soutien du réseau PACO, par le CEA à Grenoble. Une « startup », essaimage technologique du CEA Grenoble, semble devoir proposer un prototype de micropile vers 2006, au terme d'un programme de recherche et développement subventionné par le ministère chargé de la recherche (cette entreprise ayant été lauréate du concours national 2004 d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes). Il est ainsi permis d'espérer que les applications portables des piles à combustible (micropiles) déboucheront à assez court terme.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68263

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 2005, page 6359

Réponse publiée le : 27 septembre 2005, page 8982